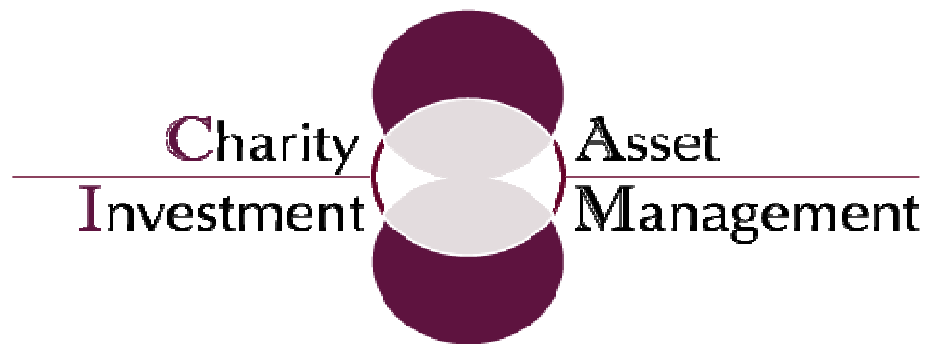
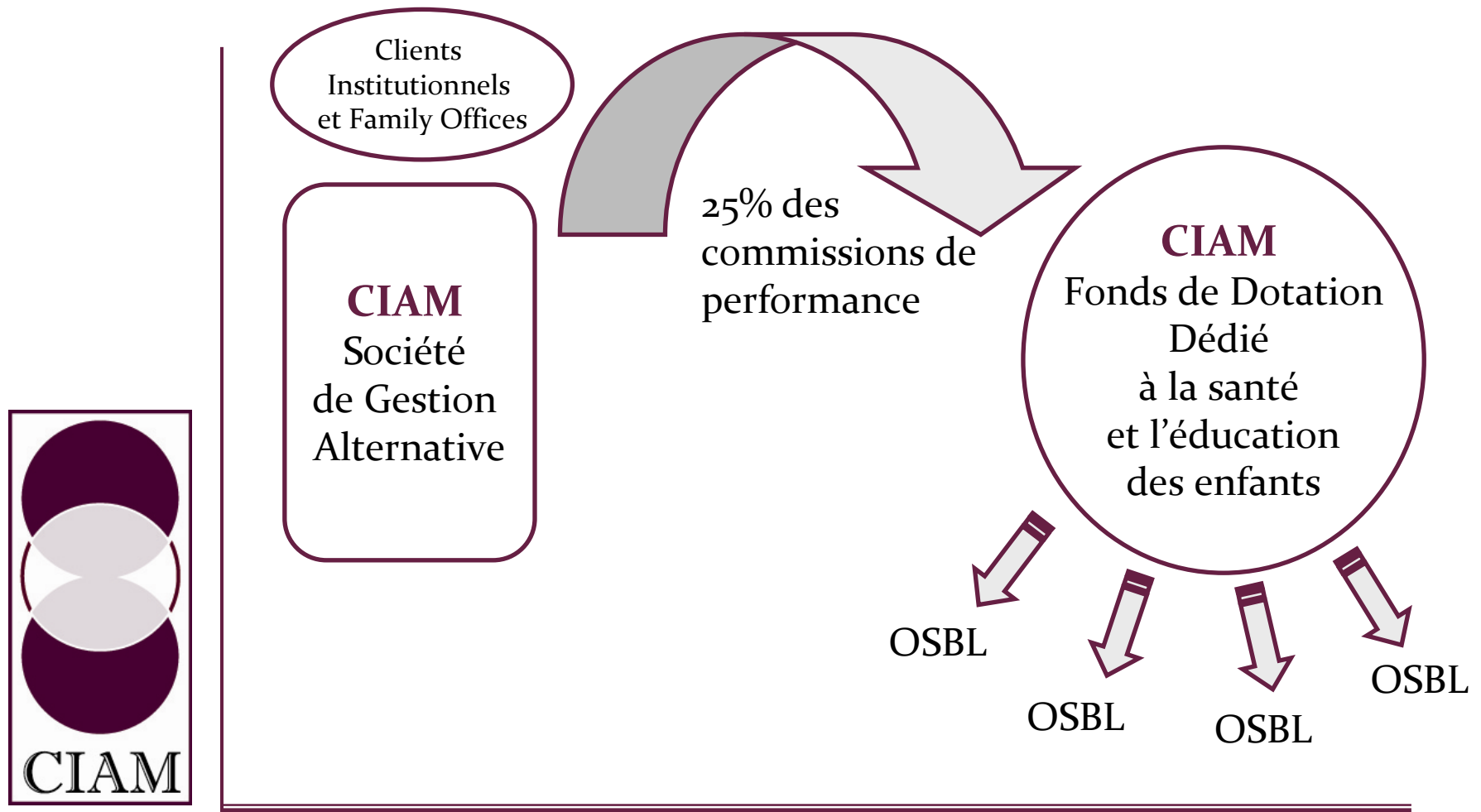


CIAM

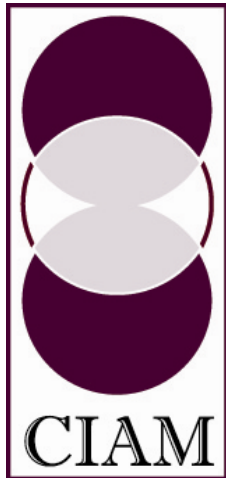


PARTENARIAT OSBL - FINANCE

CIAM : Fonds alternatif de Partage

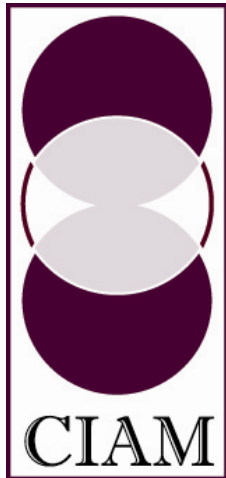


Fonds de dotation – Pourquoi?



- Indépendance – Transparence
- Souplesse de création
- Souplesse de gestion
- Gouvernance adaptée à nos objectifs
- Contrôle internes et externes prévus par le décret d'application

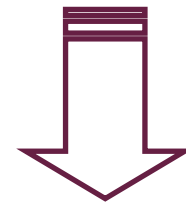
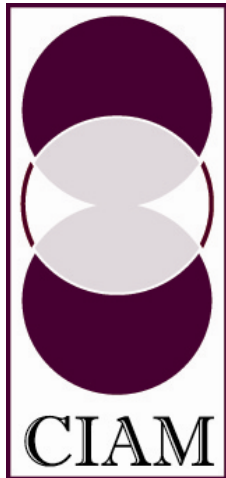
Partenariat Fonds de Dotation / OSBL



- Création de relations privilégiées avec les OSBL
- Possibilités de suivre des projets de longue haleine (provisionnement)
- Processus d'allocation clair et défini dans un *Mission Statement*
- Avantages pour les OSBL :
 - interlocuteur privilégié et identifié au sein de CIAM - Fonds de Dotation en la personne d'Hélène Leclerc
 - Gain de temps, de gestion, d'énergie

Données chiffrées

- Hypothèses sur CIAM – Société de Gestion
 - €750M sous gestion
 - Commissions de performance : 20%
 - Performance du fonds CIAM : 10% (annualisé)
 - Allocation de 25% des commissions de performance à CIAM – Fonds de Dotation



**dans CIAM – Fonds
de Dotation**

0,5% des actifs sous gestion, soit €3,7M
allouables aux OSBL / an

Contacts

- **Catherine Berjal**

Catherine.berjal@ci-am.com

Tel : +33 (0)6 03 16 19 94

- **Anne-Sophie d'Andlau**

Anne-sophie.dandlau@ci-am.com

Tel : +33 (0)6 20 98 23 83

- **Frédérique Barnier-Bouchet**

Frederique.barnier@ci-am.com

Tel : +33 (0)6 73 27 95 37

Mentions légales

- Toutes les informations présentées dans le présent document sont relatives à un projet de société de gestion et de fonds d'investissement, susceptible d'être modifié unilatéralement et à tout moment, ont un caractère uniquement indicatif et ne sauraient être considérées comme complètes ou exactes. Ces informations ne sont pas constitutives d'une offre de produits ou de services pouvant être assimilées à un appel public à l'épargne ou à une quelconque activité de démarchage ou de sollicitation à l'achat ou à la vente de valeurs mobilières ou de tout autre produit de gestion ou d'investissement.
- Les rédacteurs du présent document, et les sociétés ou personnes citées déclinent toute responsabilité dans l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations ou opinions et des conséquences qui pourraient en découler, notamment au niveau des décisions qui pourraient être prises ou des actions qui pourraient être entreprises à partir de cette information. Aucune décision d'investissement ne doit être prise sur le fondement du présent document.
- Les prospectus des OPCVM agréés et/ou visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ou par le Conseil de Surveillance des Services Financiers du Luxembourg (CSSF) seront accessibles le cas échéant et en temps utile.
- Toute souscription dans un OPCVM ou dans tout autre produit de gestion ou d'investissement ne peut être réalisée qu'après avoir pris connaissance des documents réglementaires, et éventuellement contractuels, en vigueur.
- Tout investissement dans les OPCVM ou produits gérés par les Sociétés citées entraîne une prise de risque pouvant résulter, pour l'investisseur, en des pertes en capital du fait, entre autres, des fluctuations des marchés financiers ou des cours de valeurs mobilières ou instruments financiers spécifiques.
- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'accès aux produits et services présentés dans le présent document peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays, et notamment à l'égard des investisseurs particuliers.
- Il appartient à l'investisseur de vérifier auprès de ses conseils habituels les conséquences juridiques, comptables et fiscales d'une souscription dans un produit et/ou service proposé.